

Vu pour être annexé  
à l'arrêté n° 2023-01  
du 16 Février 2023  
soumettant à enquête publique  
le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et  
signature du Maire :  
Le Maire,  
DÉFIN MAILLER

PLU approuvé le 04 décembre 2014  
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvé le 10 septembre 2020  
Modification simplifiée n°2 du PLU approuvé le 23 septembre 2021

Perspectives  
30 Ter, rue Charles Delany  
52000 THOISEY  
Tél : 03 25 41 05 90  
Mail : perspectives@perspectives-urb.com

**LEGENDE**

Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé	Emplacement réservé
Eléments architecturaux et naturels (cf. liste des éléments de paysage)	Plantations à réaliser
Jardins et espaces verts	

**Définition des zones**

<b>UA</b> Zone urbaine d'habitat ancien à vocation mixte	<b>UAi</b> Secteur inondable de la zone urbaine d'habitat ancien à vocation mixte
<b>UB</b> Zone urbaine d'habitat récent à vocation mixte	<b>UBi</b> Secteur inondable de la zone urbaine d'habitat récent à vocation mixte
<b>UC</b> Zone urbaine réservée aux équipements collectifs et aux entrepôts	<b>UE</b> Zone urbaine à vocation économique
<b>1AUL</b> Zone d'urbanisation future à vocation d'activités de services et de loisirs	<b>1AUE</b> Zone d'urbanisation future à vocation économique
<b>1AUC</b> Zone d'urbanisation future à vocation d'équipements communaux	
<b>A</b> Zone agricole	<b>Ai</b> Secteur inondable de la zone agricole
<b>Ah</b> Secteur d'accueil d'activités équestres en zone agricole	
<b>N</b> Zone naturelle et forestière	<b>Nc</b> Secteur naturel et forestier où sont autorisés les entrepôts
<b>Nh</b> Secteur naturel et forestier qui accueille une entreprise	<b>Nf</b> Secteur naturel et forestier qui accueille la Fédération de Chasse
<b>NI</b> Secteur naturel et forestier à vocation de loisirs	<b>NIg</b> Secteur naturel et forestier autorisant les équipements liés à l'activité de loisirs
<b>Nit</b> Secteur naturel et forestier localisant les constructions et installations nécessaires aux activités de stands de tir	

**EMPLACEMENT RESERVE**

Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1 Création d'un pan coupé	155 m²	Commune
2 Création d'un chemin piétonnier	1 333 m²	Commune
3 Création d'un chemin doux	7 547 m²	Commune
4 Création d'un chemin doux	5 117 m²	Commune
5 Création d'un chemin doux	3 815 m²	Commune
6 Espaces naturels source de la Norge	2 595 m²	Commune
7 Bassin de gestion des eaux et création d'un chemin doux	1917 m²	Commune
8 Création d'un chemin doux	3 228 m²	Commune
9 Création d'un chemin doux	3 350 m²	Commune

**ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 CU**

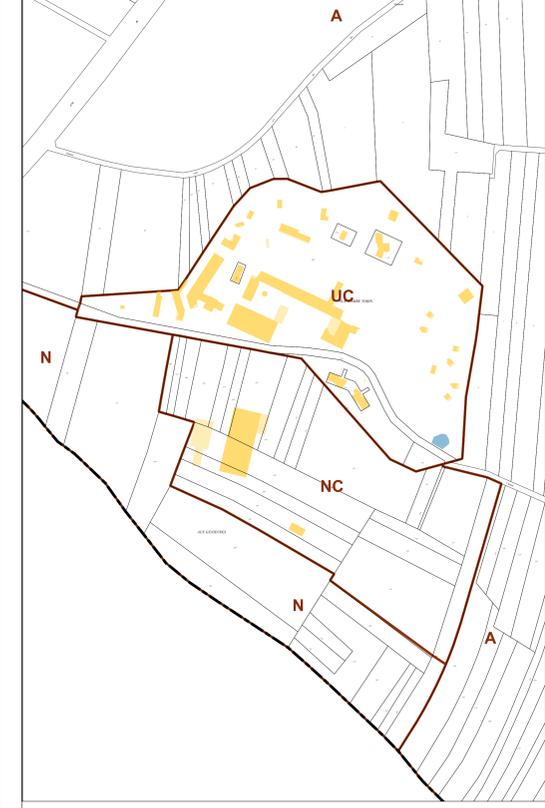
Désignation
1 Mur et haie du chemin des Naizoires
2 Mur de la rue de Savigny
3 Mur
4 Haie
5 Haie arbustive
6 Soue à cochon
7 Pigeonnier
8 Calvaire Tissot



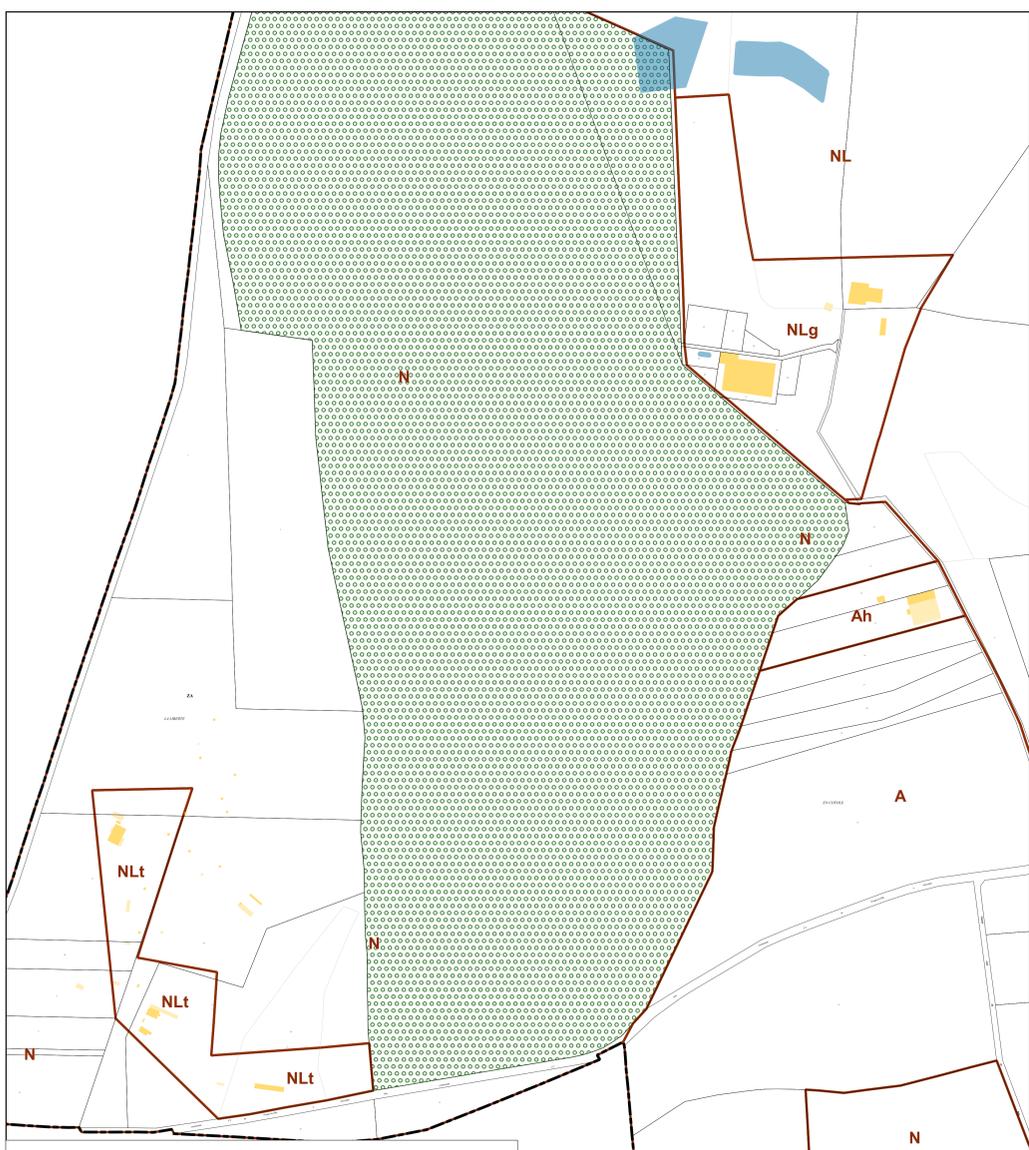
Plan 1 : Village de Norges-La-Ville



Plan 3 : Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or



Plan 4 : Communauté Emmaüs



Plan 2 : Golf Dijon Bourgogne et stands de tir